

# DÉCLARATION COMMUNE

## DES 7 OBÉDIENCES MAÇONNIQUES FRANÇAISES

**LE GRAND ORIENT DE FRANCE – LE DROIT HUMAIN - LA GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE – LA LOGE NATIONALE FRANCAISE - LA GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE – LA GRANDE LOGE MIXTE DE FRANCE – LA GRANDE LOGE FEMININE DE MEMPHIS MISRAIM**

Les Obédiences maçonniques soussignées viennent de se réunir à la suite des déclarations du Président de la République lors de sa visite au Vatican.

Elles entendent exprimer leurs plus expresses réserves quant aux propos tenus par le Président de la République concernant tout particulièrement :

1 - **la morale laïque** .. « la République a intérêt à ce qu'il existe aussi une réflexion morale inspirée de convictions religieuses »

2 - **La transmission des valeurs** ... « Dans la transmission des valeurs et de l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé ... »

3 – **la laïcité positive** .. entendue comme « veillant à faciliter la vie quotidienne des grands courants spirituels ... »

Ces interprétations du Président de la République nous paraissent contraires aux fondements de notre Pacte Républicain.

Les obédiences maçonniques désignées ci dessus prennent cependant acte des déclarations du Président de la République lors de la réception d'une délégation du Grand Orient de France le 8 janvier 2008, les assurant que la loi de 1905 ne serait pas modifiée.

Si des aménagements techniques paraissent envisagés, ces obédiences maçonniques tiennent à faire savoir qu'elles seront très vigilantes, quant au contenu de ceux-ci. "

**PARIS, LE 24 JANVIER 2008**